

**Service Questure
Bureau du conseil municipal**

Compte-rendu de la séance du Conseil municipal

du lundi 24 janvier 2011

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

LE VINGT QUATRE JANVIER DEUX MILLE ONZE, le conseil municipal s'est réuni en séance publique, en l'Hôtel de ville de Grenoble, sur la convocation de Monsieur le Maire, en date du

18 janvier 2011.

Nombre de conseillers municipaux en exercice au jour de la séance : 59

Monsieur Michel DESTOT, Maire, assure la présidence.

Il est procédé à l'appel nominal auquel répondent :

M. Michel DESTOT - M. Jérôme SAFAR - Mme Marie-José SALAT -
M. Philippe de LONGEVIALLE - Mme Florence HANFF - Mme Marie-France MONERY -
M. Alain PILAUD - Mme Monique VUAILLAT - M. Jacques CHIRON -
Mme Eliane BARACETTI - M. Patrice VOIR - Mme Marie-Claire NEPI - M. Paul BRON -
M. Georges LACHCAR - M. Olivier NOBLECOURT - M. Abderrahmane DJELLAL -
Mme Sylvie DRULHON - Mme Laure MASSON - M. Bernard BETTO -
Mme Hélène VINCENT - M. Stéphane SIEBERT - M. Morad BACHIR-CHERIF -
Mme Aline BLANC-TAILLEUR - Mme Christine CRIFO - Mme Marie-
Christine DABROWSKI - M. Farid DERBAL - Mme Céline DESLATTES - M. Jean-
Michel DETROYAT - Mme Linda EL HADDAD - M. Pascal GARCIA -
M. Stéphane GEMMANI - M. Eric GRASSET - Mme Michèle JOSSERAND - M. Jean-
Philippe MOTTE - Mme Hakima NECIB - M. Serge NOCODIE - Mme Eléonore PERRIER -
Mme Camille PLET - Mme Ariane SIMIAND - M. Jacques THAR -
Mme Nathalie BERANGER - Mme Marguerite BON - Mme Bernadette CADOUX -
M. Matthieu CHAMUSSY - Mme Pascale MODELSKI - M. Olivier ROUX -
M. Hervé STORNY - M. Olivier BERTRAND - Mme Maryvonne BOILEAU -
Mme Gwendoline DELBOS-CORFIELD - M. Gilles KUNTZ - M. Hakim SABRI.

Absents ayant donné pouvoir :

Mme Geneviève FIORASO donne pouvoir à M. Abderrahmane DJELLAL de 17H15 à 20H33
Mme Béatrice DOUTRIAUX donne pouvoir à M. Morad BACHIR-CHERIF de 17H15 à 20H33
Mme Bity DIENG donne pouvoir à M. Farid DERBAL de 17H15 à 20H33
M. Gildas LAERON donne pouvoir à Mme Laure MASSON de 17H15 à 19H19
M. Henri BAILE donne pouvoir à Mme Nathalie BERANGER de 17H15 à 18H55
M. Fabien de SANS NICOLAS donne pouvoir à M. Olivier ROUX de 17H15 à 20H33
Mme Marina GIROD DE L'AIN donne pouvoir à M. Hakim SABRI de 17H15 à 20H33

Secrétaire de séance : Mme Camille PLET.

Le procès verbal du Conseil municipal du 20 décembre 2010 est adopté à l'unanimité.

DELIBERATION N° 1 - (A 001) - POLITIQUE DE LA VILLE - Avenant à la convention ANRU du GPV relatif au financement de l'opération Châtelet.

Intervention(s): M. le Maire, M. MOTTE, Mme BOILEAU, M. VOIR, Mme MASSON, M. CHAMUSSY, Mme VUAILLAT, M. de LONGEVIALLE.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- de lancer le projet de renouvellement urbain et social du quartier Châtelet;
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant à la convention ANRU du GPV et à solliciter les financements s'y rapportant.

Délibération : Adoptée à l'unanimité.

DELIBERATION N° 2 - (A 002) - POLITIQUE DE LA VILLE - Convention de concession d'aménagement pour la réalisation de l'opération Châtelet - Autorisation de Monsieur le Maire à signer le contrat de concession auprès de la SPLA SAGES.

Interventions (s) : M. le Maire, M. MOTTE, Mme BOILEAU, M. VOIR, Mme MASSON, M. CHAMUSSY, Mme VUAILLAT, M. de LONGEVIALLE.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- de confier à la Société Publique Locale d'Aménagement Grenoble Espace Sud (SAGES) la réalisation de l'opération d'aménagement Châtelet et l'ensemble des missions nécessaires à cette réalisation, tels que décrits dans la convention de concession ci-annexée, en application des articles L 300-4 et L 300-5 du Code de l'urbanisme et des articles L 1523-1 et suivants du Code général des collectivités territoriales
- d'approuver la convention de concession ci-annexée ainsi que ses annexes;
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer cette convention

Délibération : Adoptée à l'unanimité.

M. le Maire confie la présidence de la séance à M. SAFAR, 1er Adjoint.

DELIBERATION N° 3 - (A 012) - POLITIQUE DE LA VILLE - Renouvellement urbain de la Villeneuve - relocalisation du centre de santé des Géants - approbation du programme et de l'enveloppe financière prévisionnelle - lancement des études de maîtrise d'oeuvre.

Intervention(s): M. MOTTE.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- d'approuver le programme de relocalisation du centre de santé des Géants ;
- d'approuver l'enveloppe financière prévisionnelle de l'opération, estimée au stade du programme à environ 1 315 600 €, toutes dépenses confondues, valeur janvier 2011 et hors actualisation des prix ;
- d'approuver le calendrier prévisionnel de réalisation de l'opération ;
- d'engager les études de maîtrise d'œuvre préalables à la réalisation des travaux ;
- de poursuivre la concertation avec les usagers et habitants concernés ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à engager les procédures et à déposer les demandes d'autorisation d'urbanisme nécessaires à la réalisation de l'opération, ainsi qu'à signer les documents se rapportant au dossier ;

- d'autoriser Monsieur le Maire à mobiliser tous les financements nécessaires à la réalisation de l'opération.

Délibération : Adoptée à l'unanimité.

M. le Maire reprend la présidence de la séance.

DELIBERATION N° 4 - (A 006) - LOGEMENT - Copropriétés de l'Arlequin : lancement d'études pré-opérationnelles et d'une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage - demandes de participations financières.

Intervention(s): M. KUNTZ, M. MOTTE, Mme VUAILLAT, Mme HANFF.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- d'engager une mission d'étude pré opérationnelle pour les copropriétés 30/40 Arlequin et 50/120 Arlequin, et une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage "copropriétés" ;

- d'autoriser Monsieur le Maire à déposer auprès de tous les partenaires possibles, notamment l'ANRU et Grenoble Alpes Métropole, des demandes de participations maximum pour cette opération ;

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette affaire.

Délibération : Adoptée à l'unanimité.

DELIBERATION N° 5 - (A 011) - SOCIETES D'ECONOMIE MIXTE LOCALES - SEM Innovia - Opération EUROPOLE - Cession à la Ville de Grenoble de l'assiette foncière supportant les équipements publics.

Intervention(s): M. de LONGEVIALLE, M. BERTRAND.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- d'acquérir les aménagements et équipements publics auprès de la SEM InnoVia Grenoble durablement relatifs à la ZAC Europole 1 pour un montant de 362 328 € HT ;

- d'acquérir les aménagements et équipements publics auprès de la SEM InnoVia Grenoble durablement relatifs à la ZAC Europole 2 pour un montant de 2 015 606 € HT ;

- d'incorporer ces ouvrages dans le domaine public communal en précisant que le réseau d'eau potable sera apporté en dotation à la Régie des Eaux de Grenoble et le réseau d'assainissement mis à disposition de la régie d'assainissement de la METRO ;

- d'autoriser Monsieur le maire à signer tous documents se rapportant à cette affaire.

Délibération : Adoptée à l'unanimité.

DELIBERATION N° 6 - (A 004) - URBANISME AMENAGEMENT - Acquisitions, cessions et gestion de divers biens.

Intervention(s): M. KUNTZ, M. de LONGEVIALLE.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- de céder à ACTIS un tènement situé 18/20 rue Paul COCAT de 1 099 m² environ à détacher de la parcelle cadastrée EH numéro 89 pour un montant de 42 000 €, conformément au plan foncier

et aux conditions et clauses ci-annexées (notice 1) ;

- de céder à l'Établissement Public Foncier Local de la Région Grenobloise (EPFL-RG), un bien situé 24 boulevard de l'Esplanade, cadastré AM53 consistant en un appartement et une cave pour un montant de 60 500 €, conformément aux conditions et clauses ci-annexées (notice 2) ;

- de demander à l'EPFL-RG d'acquérir un garage situé 42 rue Blanche Monier pour un montant de 15 000 € et d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de portage y afférent, conformément aux conditions et clauses ci-annexées (notice 3) ;

- d'acquérir auprès de l'EPFL-RG le bien situé 19 rue Prosper Mérimée, cadastré EL 27 consistant en un bâtiment à usage d'ateliers et de bureaux, pour un montant total de 378 000 €, conformément aux conditions et clauses ci-annexées (notice 4) ;

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous documents se rapportant à ces opérations.

Délibération : Adoptée

Abstention : 4 "UMP, Majorité Présidentielle, Divers droite et Société civile" + 5 "Rassemblement pour Grenoble" (Union pour un mouvement populaire, Majorité Présidentielle) - Ne prennent pas part au vote : 4 PC - Pour : le reste.

DELIBERATION N° 7 - (A 016) - PROJET URBAIN - Projet urbain : Presqu'île - convention d'études avec le Syndicat Mixte des Transports en Commun, Grenoble Alpes Métropole, le Conseil Général de l'Isère, la SNCF - Gares et connexions , Réseau Ferré de France et la Ville de Grenoble pour le financement des études d'insertion urbaine et d'avant projet de l'ouvrage de franchissement des voies ferrées.

Intervention(s): M. CHIRON, M. BERTRAND, M. CHAMUSSY, M. de LONGEVIALLE.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- d'approuver la convention ci annexée, relative à la réalisation et au financement des études d'insertion urbaine et d'avant projet d'ouvrage d'art du franchissement des voies ferrées dans le prolongement de la rue des martyrs,

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents qui s'y rapportent

Délibération : Adoptée.

Abstention : 4 "UMP, Majorité Présidentielle, Divers droite et Société civile" + 5 "Rassemblement pour Grenoble" (Union pour un mouvement populaire, Majorité Présidentielle) - Pour : le reste.

DELIBERATION N° 8 - (A 014) - ENVIRONNEMENT - Charte en faveur d'un éclairage raisonné sur le territoire de Grenoble Alpes Métropole

Intervention(s): M. GRASSET, M. CHAMUSSY, Mme BLANC-TAILLEUR.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer la Charte en faveur d'un éclairage raisonné sur le territoire de Grenoble

Délibération : Adoptée.

Abstention : 4 "UMP, Majorité Présidentielle, Divers droite et Société civile" + 5 "Rassemblement pour Grenoble" (Union pour un mouvement populaire, Majorité Présidentielle) - Pour : le reste.

DELIBERATION N° 9 - (A 013) - ENVIRONNEMENT - Consultation pour une installation photovoltaïque sur la toiture d'Alpexpo. Modification de nomination des membres de la commission.
Intervention(s): M. GRASSET, M. BERTRAND, M.SAFAR.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- de modifier la nomination des membres de la commission à voix délibérative :
- M. Abderrahmane DJELLAL titulaire et M. Jacques CHIRON suppléant
- M. Stéphane GEMMANI titulaire et M. Morad BACHIR CHERIF suppléant
- M. Paul BRON titulaire et Mme Florence HANFF suppléante
- Mme Marie-Christine DABROWSKI titulaire et Mme Marie-France MONERY suppléante
- M. Hakim SABRI titulaire et M. Olivier BERTRAND suppléant
- M. Olivier ROUX titulaire et Mme Pascale MODELSKI suppléante

Délibération : Adoptée à l'unanimité.

DELIBERATION N° 10 - (A 009) - ENVIRONNEMENT - Convention pluriannuelle d'objectifs passées avec la Fédération Régionale de Protection de la Nature - Section Isère (FRAPNA) et la Maison de la Nature et de l'Environnement de l'Isère (MNEI) - Avenants financiers pour l'année 2011
Intervention(s): M. GRASSET.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- d'attribuer à la Maison de la Nature et de L'Environnement de l'Isère (MNEI) une subvention d'un montant de 41 464 € pour l'année 2011.
- d'attribuer à la Fédération Rhone-Alpes de Protection de la Nature (FRAPNA) une subvention d'un montant de 92 200 € pour l'année 2011.
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer les avenants financiers pour l'année 2011 aux conventions pluriannuelles d'objectifs passées respectivement avec la Fédération Rhône-Alpes de protection de la nature - section Isère (FRAPNA) et avec la Maison de la Nature et de l'Environnement de l'Isère (MNEI),

Délibération : Adoptée à l'unanimité.

DELIBERATION N° 11 - (C 008) - AFFAIRES CULTURELLES - Conventions financières 2011 conclues entre la ville de Grenoble et des opérateurs culturels

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- d'approuver les termes des conventions financières à intervenir entre la ville de Grenoble et les associations "Barbarins et Fourchus", "Espace 600" et "MixLab".
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer ces conventions annexées à la présente délibération.

Délibération : Adoptée à l'unanimité.

DELIBERATION N° 12 - (C 005) - AFFAIRES CULTURELLES - Convention d'objectifs et de moyens et convention de mise à disposition de locaux conclus entre la ville de Grenoble et l'association "SASFE".

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- de ratifier les termes de la convention d'objectifs et de moyens, ainsi que la convention de mise à disposition de locaux à intervenir entre la ville de Grenoble et l'association "SASFE",
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer lesdites conventions, jointes en annexe.

Délibération : Adoptée à l'unanimité.

DELIBERATION N° 13 - (C 002) - AFFAIRES CULTURELLES - Conservatoire de Grenoble - Vente de documents - Tarifs de vente.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- d'approuver les tarifs proposés ci-dessus pour la vente des documents ;
- d'approuver un don gracieux des documents non vendus au profit d'associations culturelles intéressées.

Délibération : Adoptée à l'unanimité.

DELIBERATION N° 14 - (C 010) - EDUCATION - Enseignement du 1er degré : Participation de la ville de Grenoble aux frais de fonctionnement des Classes d'Intégration Spécialisées (CLIS) des communes de Meylan, Saint Martin d'Hères et Echirolles ayant accueilli des enfants grenoblois - Année 2009/2010

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer les conventions proposées par les communes de Meylan, Saint Martin d'Hères et Echirolles, fixant la participation de la ville de Grenoble respectivement à 2 340 Euros, 1 407,08 € et 1 400 Euros, au titre de l'année scolaire 2009/2010.

Délibération : Adoptée à l'unanimité.

DELIBERATION N° 15 - (C 003) - RESTAURATION - Fourniture de repas à des associations et à des crèches de la ville de Grenoble dans le cadre de leurs centres de loisirs

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- d'adopter les termes de la convention cadre type jointe en annexe et applicable à toute association souhaitant bénéficier de ce dispositif.
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer les conventions cadres relatives aux fournitures de repas avec les associations qui souhaitent bénéficier de ce dispositif.

Délibération : Adoptée à l'unanimité.

DELIBERATION N° 16 - (C 007) - SPORT - Conventions pluriannuelles avec les associations du secteur sportif : avenants financiers pour l'exercice 2011

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer avec les associations mentionnées dans le tableau récapitulatif joint en annexe, les avenants financiers correspondants.

Délibération : Adoptée.

Les élus cités ci-après n'ont pas participé au vote prévoyant l'attribution d'une subvention à l'association dans laquelle ils ont la qualité d'administrateur : M. DERBAL, M. LAERON - Pour : le reste.

DELIBERATION N° 17 - (C 006) - SPORT - Manifestations sportives : convention de partenariat entre la ville de Grenoble et l'association Grenoble Tennis.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- d'apporter son soutien à l'association Grenoble Tennis pour l'organisation de ses tournois : prêts gracieux de matériel et décoration florale, participation à la communication, attribution d'une subvention exceptionnelle de 22.000 €,
- d'approuver les dispositions de la convention de partenariat ci-jointe avec l'association Grenoble Tennis,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer ladite convention.

Délibération : Adoptée à l'unanimité.

DELIBERATION N° 18 - (C 009) - MONTAGNE - Animations sportives de montagne. Convention cadre entre la ville de Grenoble et les collèges publics de Grenoble.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- d'approuver les termes de la convention cadre à intervenir entre la ville de Grenoble et les collèges publics de Grenoble au titre de l'année 2011 pour la mise en place d'animations sportives de montagne,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer les conventions à intervenir entre la ville de Grenoble et les collèges publics de Grenoble, conformément à la convention cadre ci-jointe.

Délibération : Adoptée à l'unanimité.

DELIBERATION N° 19 - (D 008) - DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE - Palais des Sports - Subvention de fonctionnement 2011 - Avenant à la convention de participation financière pluriannuelle 2010-2014.

Intervention(s): M. le Maire, M. SABRI, M. SIEBERT.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- d'attribuer à l'association Palais des Sports Grenoble Isère une subvention de 1150 000 € au titre de l'année 2011.
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant à la convention.

Délibération : Adoptée.

Contre : 6 "Ecologie & Solidarité, Groupe des éluEs Verts, Ades, Alternatifs" - Pour : le reste.

Les élus cités ci-après n'ont pas participé au vote prévoyant l'attribution d'une subvention à l'association dans laquelle ils ont la qualité d'administrateur : Mme BERANGER, Mme BLANC-TAILLEUR, Mme DRULHON, M. GEMMANI, M. PILAUD, M. SIEBERT - Pour : le reste.

DELIBERATION N° 20 - (D 007) - DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE - INNOVATION -
Convention entre la Ville de Grenoble et Grenoble INP pour l'organisation de la manifestation internationale DATE 2011.

Intervention(s): M. le Maire. M. BERTRAND.

M. le Maire lève la séance et donne la parole à M. PEYRONNET, Directeur Général Adjoint à l'Economie, Relations Internationales et Insertion . Reprise de la séance.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- de verser à Grenoble INP une subvention de 20 000 € au titre de l'année 2011.

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention entre la Ville de Grenoble et Grenoble INP.

Délibération : Adoptée.

Abstention : 6 "Ecologie & Solidarité, Groupe des éluEs Verts, Ades, Alternatifs" - Pour : le reste.

M. le Maire quitte la salle et confie la présidence de la séance à M. SAFAR, 1er Adjoint.

DELIBERATION N° 21 - (D 002) - DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE - Convention de partenariat entre la Ville de Grenoble, Grenoble-Alpes Métropole et le CCSTI-Grenoble au titre de la période 2011-2013 et avenant 2011.

Intervention(s): M. BACHIR-CHERIF.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- de valider le partenariat entre la Ville de Grenoble, Grenoble-Alpes Métropole et le CCSTI-Grenoble, au titre de la période 2011-2013

- d'accorder au CCSTI-Grenoble au titre de l'année 2011, une subvention de 147 800 €.

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de partenariat correspondante ainsi que l'avenant 2011 à cette convention, et tout autre document relatif à cette question,

Délibération : Adoptée à l'unanimité.

DELIBERATION N° 22 - (D 012) - INTERVENTION SOCIO ECONOMIQUE - Financement des projets menés par la ville de Grenoble dans le domaine de l'emploi - Année 2011.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- de solliciter des subventions auprès des partenaires concernés afin de financer les actions portées par la Ville en matière d'emploi et d'insertion en 2011

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document s'y rapportant.

Délibération : Adoptée à l'unanimité.

DELIBERATION N° 23 - (D 013) - INTERVENTION SOCIO ECONOMIQUE - Convention d'objectifs et de moyens entre l'association Solidarité Femmes et la Ville de Grenoble - Année 2011

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- d'accorder à l'association Solidarité Femmes Grenoble, au titre de l'année 2011, les subventions de fonctionnement à hauteur de 20 000 € au titre de l'Insertion et 12 200 € au titre de la Santé Publique.

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention ci-jointe.

Délibération : Adoptée.

L'élue citée ci-après n'a pas participé au vote prévoyant l'attribution d'une subvention à l'association dans laquelle elle a la qualité d'administrateur : Mme HANFF - Pour : le reste.

DELIBERATION N° 24 - (D 003) - RELATIONS INTERNATIONALES - Convention spécifique entre la ville de Grenoble et la Représentation en France de la Commission européenne pour les activités organisées en 2011 par le centre d'information Europe Direct hébergé à la Maison de l'International.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer avec la Représentation en France de la Commission européenne, la convention spécifique pour l'année 2011, relative au projet "Europe Direct",

Délibération : Adoptée.

Abstention : 6 "Ecologie & Solidarité, Groupe des éluEs Verts, Ades, Alternatifs" - Pour : le reste.

DELIBERATION N° 25 - (E 005) - ENTREPRISES PUBLIQUES LOCALES - Transformation de la Société Publique Locale d'Aménagement (SPLA) Isère Aménagement en Société Publique Locale (SPL) - Approbation des statuts - Désignation d'un censeur.
Intervention(s): M. SAFAR. M. CHAMUSSY.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- d'approuver la transformation d'ISÈRE AMÉNAGEMENT de SPLA en SPL.

- d'approuver les modifications des statuts d'ISÈRE AMÉNAGEMENT.

- d'autoriser le représentant du Conseil Municipal à l'Assemblée Générale Extraordinaire d'ISÈRE AMÉNAGEMENT, Monsieur Philippe de LONGEVIALLE, à voter en faveur de ces modifications.

- de désigner Monsieur Serge NOCODIE en qualité de censeur d'ISÈRE AMÉNAGEMENT.

Délibération : Adoptée.

Votes séparés :

- 4e alinéa "désignation de M. Serge NOCODIE en qualité de censeur" : Ne prennent pas part au vote : 6 "Ecologie & Solidarité, Groupe des éluEs Verts, Ades, Alternatifs" + 4 "UMP, Majorité Présidentielle, Divers droite et Société civile" + 5 "Rassemblement pour Grenoble" (Union pour un mouvement populaire, Majorité Présidentielle) - Pour : le reste.

- Le reste de la délibération est adopté à l'unanimité.

DELIBERATION N° 26 - (E 006) - FINANCES - Déploiement de moyens de paiement dématérialisés.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- d'autoriser le prélèvement automatique et le paiement en ligne par carte bancaire pour le recouvrement des factures de la restauration scolaire, des activités sportives, des classes nature et des éventuelles activités périscolaires à venir,
- d'approuver la prise en charge par la Ville des coûts des prélèvements automatiques et des éventuels rejets,
- d'approuver la prise en charge par la Ville des commissions interbancaires pour les paiements en ligne,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention régissant les modalités de mise en oeuvre et de fonctionnement du service de paiement TIPI entre la Ville de Grenoble et la Direction Générale des Finances Publiques.

Délibération : Adoptée à l'unanimité.

DELIBERATION N° 27 - (E 010) - FINANCES - Décharge de responsabilité et remise gracieuse en faveur de régisseurs suite à mise en débit.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- de donner un avis favorable à la remise gracieuse totale pour la régie de recettes de la Fourrière du service Police Municipale pour un montant de 100 euros ;
- de donner un avis favorable à la remise gracieuse partielle pour la régie de recettes des Cirques et Chapiteaux du service Animation pour un montant de 1.251 euros.

Délibération : Adoptée.

Né prennent pas part au vote : 4 "UMP, Majorité Présidentielle, Divers droite et Société civile"
+ 5 "Rassemblement pour Grenoble" (Union pour un mouvement populaire, Majorité Présidentielle) - Pour : le reste.

DELIBERATION N° 28 - (E 008) - FINANCES - Affectations de subventions sur crédits existants
Intervention(s): Mme DELBOS-CORFIELD, M. SAFAR.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- d'approuver l'attribution de subventions dont les montants, bénéficiaires et imputations budgétaires figurent ci-dessous.

FINANCES - AFFECTATIONS DE SUBVENTIONS SUR CREDITS EXISTANTS

Monsieur Jérôme SAFAR expose,

Mesdames, Messieurs,

Je vous prie de bien vouloir procéder aux affectations de subventions dont le détail figure dans le dispositif. Les crédits nécessaires aux versements seront imputés sur le Budget Principal aux chapitres suivants :

Chapitre 65 (autres charges de gestion courante) :

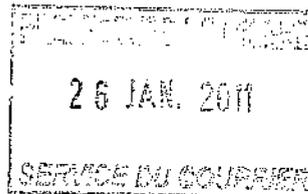
- article 657362 (subvention de fonctionnement au CCAS)
- article 65737 (subventions de fonctionnement aux autres organismes publics locaux)
- article 65738 (subventions de fonctionnement aux organismes publics)
- article 6574 (subventions de fonctionnement aux associations et personnes de droit privé)

Ce dossier a été examiné par les commissions :

- | | |
|--|-----------------|
| - Economie. Université Recherche, Insertion, Relations Internationales | 10 Janvier 2011 |
| - Culture, Sport, Education. Jeunesse | 11 Janvier 2011 |
| - Solidarité | 12 Janvier 2011 |
| - Ressources | 14 Janvier 2011 |
| - Vie Urbaine et Développement Durable | 13 Janvier 2011 |

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide :

- d'approuver l'attribution de subventions dont les montants, bénéficiaires et imputations budgétaires figurent ci-dessous.



COMMISSION Culture, Sport, Éducation, Jeu

COOP SCOL MARCEAU MATERNELLE	2 496,00
OGEC ECOLE PRIMAIRE LES CHARMILLES	35 231,00
BARBARIN ET FOURCHU	50 000,00
ESPACE 600 (ASSOCIATION)	174 220,00
MIXLAB	35 000,00
AD2S - ASS POUR DEVELOPPEMENT SPORTS DE SABLE	9 000,00
ASPTT ATHLETISME	12 400,00
AUESCB - USAGERS DES EQUIPEMENTS SOCIO-CULTURELS BAJATIERE	3 000,00
ENTENTE ATHLETIQUE GRENOBLE ALE GUC ASPTT	24 750,00
GRENOBLE TENNIS	22 000,00
GUC ATHLETISME	17 600,00
OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS ASSOCIATION - OMS	31 500,00
SPORTIVE BEAUVERT GRENOBLE	300,00
TEISSEIRE FOOTBALL CLUB	9 925,00

COMMISSION Solidarité

ADATE - ASS. DAUPH POUR ACCUEIL DES TRAVAILLEURS ETRANGERS	27 600,00
--	-----------

COMMISSION Vie urbaine & Dévelop. Durable

FRAPNA - FEDERATION RH/ALPES DE PROTECTION DE LA NATURE	92 200,00
MAISON DE LA NATURE ET DE L'ENVIRONNEMENT DE L'ISERE - MNEI	41 464,00

COMMISSION Econ. Univ. Rech. Insertion RI

ARMENIE ECHANGE ET PROMOTION	11 150,00
CNRS - CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE	1 000,00
INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES DE GRENOBLE - IEP	800,00
XPRESSION	500,00
CENTRE CULTURE SCIENTIFIQUE TECHNIQUE & INDUSTRIELLE/CCSTI	136 400,00
GRENOBLE INP - INSTITUT NATIONAL POLYTECHNIQUE DE GRENOBLE	20 000,00
PALAIS DES SPORTS DE GRENOBLE-ISERE ASS	1 150 000,00
SOLIDARITE FEMMES	20 000,00

TOTAL ARTICLE	1 928 536,00
---------------	--------------

TOTAL BUDGET	1 928 536,00
--------------	--------------

RECTIFICATIF

CHAPITRE 67 - NATURE 6745

COMMISSION SOLIDARITE

C.M. du 20 décembre 2010 – BP 2010

Il a été affecté une subvention de
à l'association **CENTRE SOCIAL CAPUCHE**

404.75 €

Cette subvention aurait dû être instruite au nom de **CCAS – Centre Communal d'Action Social.**

Il convient de la modifier au nom de cette association.

Il a été affecté une subvention de
à l'association **MAISON DES HABITANTS**

1091.00 €

Cette subvention aurait dû être instruite au nom de **CCAS – Centre Communal d'Action Social.**

Il convient de la modifier au nom de cette association.

Conclusions adoptées
Adoptée

Pour extrait conforme
Pour le Maire,

Affichée le 1^{er} FEV. 2011

l'Adjoint délégué,
J. SAFAR



Délibération : Adoptée.

Votes séparés :

- OGECE ECOLE PRIMAIRE LES CHARMILLES : Contre : 6 "Ecologie & Solidarité, Groupe des éluEs Verts, Ades, Alternatifs" + 4 PC + 1 "Groupe des élus Socialistes, Radicaux de Gauche, Mouvement Républicain et Citoyen, Société Civile et Apparentés" (Mme PERRIER) - Abstention : 1 "Groupe des élus Socialistes, Radicaux de Gauche, Mouvement Républicain et Citoyen, Société Civile et Apparentés" (Mme DESLATTES) - Pour : le reste.

- GRENOBLE INP - INSTITUT NATIONAL POLYTECHNIQUE DE GRENOBLE : Abstention : 6 "Ecologie & Solidarité, Groupe des éluEs Verts, Ades, Alternatifs" - Pour : le reste.

- PALAIS DES SPORTS DE GRENOBLE - ISERE ASS : Contre : 6 "Ecologie & Solidarité, Groupe des éluEs Verts, Ades, Alternatifs" - Pour : le reste.

Le reste de la délibération est adopté.

Les élus cités ci-après n'ont pas participé au vote prévoyant l'attribution d'une subvention aux associations dans lesquelles ils ont la qualité d'administrateur : M. DERBAL, M. LAERON, M. BACHIR-CHERIF, Mme FIORASO, Mme BERANGER, Mme BLANC-TAILLEUR, Mme DRULHON, M. GEMMANI, M. PILAUD, M. SIEBERT, Mme HANFF, Mme EL HADDAD, Mme MASSON, Mme VINCENT - Pour : le reste.

DELIBERATION N° 29 - (E 002) - ADMINISTRATION GENERALE - Marchés publics - autorisation de signer

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- d'approuver le choix de la consultation publique décrite ci-dessus ;

- d'autoriser le maire ou l'adjoint délégué à signer le marché : 10A557 - 10A558

Délibération : Adoptée à l'unanimité.

DELIBERATION N° 30 - (E 003) - PERSONNEL DES SERVICES MUNICIPAUX - Transformations de postes

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- d'autoriser les transformations de postes figurant dans l'annexe ci-jointe.

Délibération : Adoptée.

Ne prennent pas part au vote : 4 "UMP, Majorité Présidentielle, Divers droite et Société civile" + 5 "Rassemblement pour Grenoble" (Union pour un mouvement populaire, Majorité Présidentielle) - Pour : le reste.

DELIBERATION N° 31 - (E 004) - PERSONNEL DES SERVICES MUNICIPAUX - Avancement de grade : détermination des taux.

Intervention(s): Mme MONERY, Mme SALAT, M. SAFAR.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- de fixer, pour l'année 2011, un taux de promotion grade par grade, suivant le tableau joint en annexe qui se substitue à celui présenté au cours du Conseil municipal du 29 novembre 2010.

Délibération : Adoptée.

Ne prennent pas part au vote : 4 "UMP, Majorité Présidentielle, Divers droite et Société civile" + 5 "Rassemblement pour Grenoble" (Union pour un mouvement populaire, Majorité Présidentielle) - Pour : le reste.

DELIBERATION N° 32 - (E 009) - ADMINISTRATION GENERALE - Frais de mission des élus - Application des articles L.2123-18 et R.2123-22-1 du code général des Collectivités territoriales
Intervention(s): Mme BOILEAU, M. SAFAR, M. CHAMUSSY, Mme CRIFO, M. DJELLAL, Mme DELBOS-CORFIELD, M. DETROYAT, M. de LONGEVIALLE.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

3èmes Journées européennes de l'École des Hautes Etudes en Santé Publique
- du 10 au 13 novembre 2010 à Amsterdam - S. GEMMANI

Rencontre relative à l'avenir du GF38
- le 15 décembre 2010 à Paris - A. PILAUD

Réunion de la Commission Europe sur les enjeux des politiques énergétiques européens pour les Villes

Séminaire "Europe et Services publics et régionaux" organisé par l'Association Française du Conseil des Communes et Régions d'Europe
- du 15 au 17 décembre 2010 à Paris - B. BETTO

Assemblée Générale Rhône-Alpes Energie Environnement
- le 21 décembre 2010 à Lyon - E. GRASSET

Rendez-vous avec M. Christian NIBOUREL, Président Directeur Général d'ACCENTURE, sur la démarche EcoCité
- le 21 décembre 2010 à Paris - S. SIEBERT

Rencontre avec la nouvelle municipalité de Sfax.
Préparation du 40ème anniversaire du jumelage et définition du programme d'actions 2011
- du 7 au 9 janvier 2011 à Sfax - J.M. DETROYAT
- du 7 au 12 janvier 2011 à Sfax - Ph. DE LONGEVIALLE

Remise du Label "Villes Internet 2011"
- les 13 et 14 janvier 2011 à St Médard en Jalles - G. LAERON

Rencontre avec les acteurs institutionnels et associatifs qui travaillent sur les lieux d'insertion pour les Roms
- les 13 et 14 janvier 2011 à Nantes - J.Ph. MOTTE

Délibération : Adoptée.

Ne prennent pas part au vote : 6 "Ecologie & Solidarité, Groupe des éluEs Verts, Ades, Alternatifs" + 4 "UMP, Majorité Présidentielle, Divers droite et Société civile" + 5 "Rassemblement pour Grenoble" (Union pour un mouvement populaire, Majorité Présidentielle) - Pour : le reste.

DELIBERATION N° 33 - (G 001) - RENDU ACTE - Compte rendu de M. le Maire en application de la délibération de délégation de pouvoirs en date du 04 avril 2008.

Il est rendu acte des décisions prises par le Maire en application de ses délégations de pouvoirs.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20H33

ANNEXE(S)

convention financière Conseil municipal du 24 janvier 2011

Organisme demandeur	Intitulé de l'action	Référence de la convention	Subvention 2011 votée au CM du 24 janvier 2011
ESPACE 600	Aide aux activités 2011	CONVENTION FINANCIERE DU C.M. DU 24 janvier 2011 (C008)	174 220 €
MIXLAB	Aide aux activités 2011	CONVENTION FINANCIERE DU C.M. DU 24 janvier 2011 (C008)	35 000 €
BARBARINS ET FOURCHUS	Aide aux activités 2011	CONVENTION FINANCIERE DU C.M. DU 24 janvier 2011 (C008)	50 000 €

AFFAIRES CULTURELLES : Conservatoire de Grenoble - Vente de documents - Tarifs de vente.

Madame Eliane BARACETTI expose,

Mesdames, Messieurs.

Après une première désaffectation de documents en 2008, les bibliothécaires du Conservatoire ont poursuivi les travaux d'élimination des documents qui permettent à la collection de se maintenir au meilleur niveau pour le prêt et pour la consultation.

Ces documents se composent de disques microsillons qui ne présentent plus aucun intérêt documentaire les œuvres ayant été avantageusement reportées sur disques compacts, de partitions incomplètes, dont l'état matériel n'est plus compatible avec le prêt ou dont le contenu, vieilli, n'est plus conforme au projet pédagogique ainsi que de livres au contenu également obsolète.

L'état des annulations dans la base informatisée depuis mai 2008 est le suivant :

Libellés	Cococ	2008	2009	2010	Total
Disque compact	CD	2	2	24	28
Disque noir	DN				0
DVD	DV				0
Livre-CD musique	KM		2	10	12
Livres	LJ	98	34	25	157
Livres jeunesse	LJ	3	1	4	8
Cédérom	LO				0
Partition	PA	298	69	160	527
Périodiques	PE	1	17		18
Usuels	UA			12	12
Vidéocassette	VU				0
		402	125	235	762

Certains documents n'étant pas informatisés ont simplement été rayés des listes de l'inventaire manuel :

- 950 disques vinyles
- 180 partitions
- 60 livres

Il est proposé de mettre à la vente chaque année les documents désaffectés selon les tarifs proposés ci-dessous :

Partitions :

Moins de 5 pages : 0,20 €

5 à 50 pages : 1 €

5 à 100 pages : 2 €

Plus de 100 pages : 4 €

Livres Adultes : 1 €

Ouvrages de référence reliés : 5 €

Livre CD et livre enfants : 0,20 €

Disque vinyle ou CD : 1 €

La régie de recettes des concerts est étendue pour recueillir le produit de cette vente. Ces recettes seront inscrites au chapitre 70 : Vente de marchandises Nature 7078 autres marchandises.

En 2011, la vente est proposée en début d'année.

Les documents n'ayant pas été vendus pourront être proposés, chaque année, à titre gracieux à des associations musicales ou théâtrales intéressées.

Tous les autres documents restant seront pilonnés.

Ce dossier a été examiné par la commission :

- Culture, Sport, Education, Jeunesse du 11 janvier 2011

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- d'approuver les tarifs proposés ci-dessus pour la vente des documents ;
- d'approuver un don gracieux des documents non vendus au profit d'associations culturelles intéressées.

Conclusions adoptées :

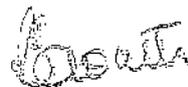
Adoptée

Pour extrait conforme,

Pour le Maire,

L'Adjointe Déléguée,

Mme Eliane BARACETTI



Affichée le :

27 JAN. 2011

AVENANTS FINANCIERS POUR L'EXERCICE 2011
TABLEAU RÉCAPITULATIF

Nom de l'Association	Référence de la convention		Subvention fonctionnement 2010	Objet de la subvention	Montant de la subvention proposée
	Date de la convention	Validité de la convention			
AUESC Bajatière	21/12/ 2009 délibération 34-C020 du 23/11/2009	31/12/ 2012	6 000 €	Fonctionnement saison 2010-2011 - acompte	3 000 €
Entente Athlétique Grenoble -EAG-	22/02/2010 délibération 23-C013 du 25/01/2010	31/12/2012	65 500 €	Fonctionnement saison 2010-2011 - acompte	24 750 €
Office Municipal des Sports	14/05/ 2009 délibération 24-C017 du 20/04/2009	31/12/ 2011	71 000 €	Fonctionnement 2011 - acompte	31 500 €

TRANSFORMATIONS DE POSTES

Ces transformations font suite notamment aux Commissions Administratives Paritaires d'Avancement 2011 et correspondent à la mise en adéquation des postes avec les grades et les missions des agents.

Département	Direction	Service	Poste à supprimer	Poste à Créer
Administration Générale et Relations Extérieures	Bâtiment	Ateliers Municipaux / Bâtiment	Agent de maîtrise	Adjoint technique
Administration Générale et Relations Extérieures	Bâtiment	Ateliers Municipaux / Nettoyage des Locaux	Adjoint technique	Agent de maîtrise
Culture, Sports, Education Jeunesse	Sport		Technicien	Ingénieur
Culture, Sports, Education Jeunesse	Sport		Educateur des activités physiques et sportives	Conseiller des activités physiques et sportives
Culture, Sports, Education Jeunesse	Sport		Agent de maîtrise	Technicien
Culture, Sports, Education Jeunesse	Sport		Educateur des activités physiques et sportives (3 postes)	Adjoint administratif (3 postes)
Culture, Sports, Education Jeunesse	Sport		Educateur des activités physiques et sportives	Adjoint technique
Culture, Sports, Education Jeunesse	Sport		Educateur des activités physiques et sportives	Opérateur des activités physiques et sportives
Culture, Sports, Education Jeunesse	Sport		Agent de maîtrise (4 postes)	Adjoint technique (4 postes)
Culture, Sports, Education Jeunesse			Educateur des activités physiques et sportives	Conseiller des activités physiques et sportives
Culture, Sports, Education Jeunesse	Affaires Culturelles	Musée de Grenoble	Adjoint du patrimoine à temps non complet (50 %)	Assistant qualifié de conservation à temps non complet (50 %)
Environnement Urbain	Environnement	Energie	Agent de maîtrise (2 postes)	Technicien (2 postes)
Environnement Urbain	Espace Public	Espaces Verts	Adjoint technique (2 postes)	Agent de maîtrise (2 postes)
Environnement Urbain	Espace Public	Propreté Urbaine	Adjoint technique	Agent de maîtrise
Environnement Urbain	Espace Public	Droits de Voirie	Adjoint administratif	Rédacteur
Solidarité	Prévention et Sécurité	Police Municipale	Technicien	Rédacteur
Solidarité	Prévention et Sécurité	Police Municipale	Chef de service de police municipale	Directeur de police municipale
Solidarité	Prévention et Sécurité	Police Municipale	Adjoint technique	Agent de maîtrise

TAUX - AVANCEMENT DE GRADE – ANNEE 2011

GRADES	2011	Résultats	
		Nombre de promoteux/ables	Propositions CAP Promus / Promouvables
CATEGORIE C			
Filière Administrative			
Adjoint Administratif de 1 ^{ère} classe (ancienneté + examen professionnel)	0	0	0
Adjoint Administratif Principal de 2 ^{ème} classe	40	23	57,5 %
Adjoint Administratif Principal de 1 ^{ère} classe	10	4	40 %
Filière Technique			
Adjoint Technique de 1 ^{ère} classe (ancienneté + examen professionnel)	108 (dont 13 lauréats)	39	36,11 %
Adjoint Technique Principal de 2 ^{ème} classe	187	59	31,55 %
Adjoint Technique Principal de 1 ^{ère} classe	62	20	32,25 %
Agent de maîtrise principal	32	12	37,5 %
Filière Culturelle			
Adjoint du patrimoine de 1 ^{ère} classe	3 (dont 1 lauréat)	1	33,33 %
Adjoint du patrimoine principal de 1 ^{ère} classe	0	0	0
Filière Sportive			
Opérateur qualifié des activités physiques et sportives	0	0	0
Opérateur principal des activités physiques et sportives	1	1	100 %

GRADES	2011		Résultats	
	Nombre de promoteurs	Proposés CAP	Promus - Promouvables	
Filière Sanitaire et Sociale				
Agent Spécialisé des Ecoles Maternelles Principal de 2 ^{ème} classe	27	16	59,25 %	
Filière Police				
Brigadier de Police Municipale	15	3	20 %	
Brigadier Chef Principal de Police Municipale	16	3	18,75 %	
TOTAUX – Catégorie C	501	181	36,12 %	
CATEGORIE B				
Filière Administrative				
Rédacteur Principal	38	7	18,42 %	
Rédacteur chef (ancienneté + examen professionnel)	39 (dont 8 lauréats)	14	35,89 %	
Filière Culturelle				
Assistant de Conservation 1 ^{ère} classe	9	1	11,11 %	
Assistant de Conservation hors classe (ancienneté + examen professionnel)	0	0	0	
Assistant Qualifié de Conservation 1 ^{ère} classe	14	3	21,45 %	
Assistant Qualifié de Conservation hors classe (ancienneté + examen professionnel)	23 (dont 8 lauréats)	5	21,76 %	
Filière Sportive				
Educateur des activités physiques et sportives 1 ^{ère} classe	9	1	11,11 %	

GRADES	2011 Nombre de promouvables	Résultats	
		Propositions CAP	Promis / Promouvables
Éducateur des activités physiques et sportives Hors Classe (ancienneté + examen professionnel)	8 (dont 2 lauréats)	3	37.5 %
Filière Sanitaire et Sociale			
Assistant Socio-Educatif Principal	4	2	50 %
Filière Animation			
Animateur Principal	0	0	0
Animateur Chef	1	0	0
Chef de Service de Police Municipale de classe supérieure	4	1	25 %
Chef de Service de Police Municipale de classe exceptionnelle (ancienneté + examen professionnel)	1 lauréat	0	0
TOTAUX – Catégorie B	150	37	24,66 %
Filière Administrative			
Attaché Principal (ancienneté + examen professionnel)	14 (dont 2 lauréats)	5	35,71 %
Directeur Territorial	15	0	0
Administrateur hors classe	0	0	0
Filière Technique			
Ingénieur Principal	38	3	7.89 %
Ingénieur en Chef de classe normale	25	2	8 %
Ingénieur en Chef de classe exceptionnelle	1	0	0
Filière Culturelle			

GRADES	2011 Nombre de promouvables	Résultats	
		Propositions CAP	Promus / Promouvables
Conservateur du Patrimoine Chef	1	0	0
Conservateur de Bibliothèques de 1ère classe	0	0	0
Professeur Hors Classe	39	4	10,26 %
Filière Sportive			
Conseiller des Activités Physiques et Sportives Principal de 2 ^{ème} classe (ancienneté + examen professionnel)	3 (dont 2 lauréats)	2	66,66 %
Filière Sanitaire et Sociale			
Médecin Hors Classe	7	1	14,28 %
TOTAUX – Catégorie A	143	17	11,88 %
TOTAL GENERAL	794	235	29,59 %

Rendus-Comptes
Conseil municipal du 24/01/2011

Numéro du marché	Nature	Titulaires (Nom ; Code postal et Ville)	Objet	Type de prix	Montant (en € HT) : soit montant global et forfaitaire ; soit montant minimum et/ou maximum annuel	Date de notification
Décisions en matière de passation de marchés passé en application de l'article 28 du code des marchés publics : marchés à procédure adaptée						
10P589	Prestations intellectuelles	Monsieur THIBAUT Candella association ZOOM Architecture 38000 GRENOBLE	Projet artistique Villeneuve : Approfondissement et phasage de la démarche "coordination et de réalisation d'un projet de création artistique dans le quartier Villeneuve"	Marché à prix global et forfaitaire	5 000,00	26/11/2010
10P452	Prestations intellectuelles	BECS 38350 LA MURE	Site de la bastille Travaux de mise en sécurité Falaise Quai de France Maison de CSPS de catégorie III avec travaux à risques particuliers travaux purges et confortement, pose de grillages plaqués et rejointoiement des parements sur falaise	Marché à prix global et forfaitaire	945,00	18/11/2010
10P433	Prestations intellectuelles	CDSA RHONE ALPES 38240 MEYLAN	Bâtiment CEMOI : Réfection après sinistre du local B002	Marché à prix global et forfaitaire	1 106,00	08/11/2010
10F472	Fournitures	CARA 93191 NOISY LE GRAND	Fourniture et mise en œuvre d'un logiciel de main courante pour le service central de sécurité incendie de l'Hôtel de Ville	Marchés à bons de commande sur bordereau de prix unitaires	Montant maximum 25 000,00	26/11/2010
10F305	Fournitures	ALPES JUS ET LE COMPTOIR DES VINS 38230 POISAT	Achat de boissons	Marchés à bons de commande sur bordereau de prix unitaires	44 800,00	16/11/2010
10F277	Fournitures	GIRAUD MOTOCULTURE 38180 SEYSSINS	Achat de tondeuses hélicoïdales	Marchés à bons de commande sur bordereau de prix unitaires	Montant maximum 35 000,00	26/11/2010
10F299	Fournitures	ADTM 33140 VILLENAVE D'ORNON	Fourniture de tableaux d'affichage pour les actes et documents administratifs de la ville de Grenoble	Marchés à bons de commande sur bordereau de prix unitaires	Montant maximum 40 000,00	25/11/2010

10F504	Fournitures	IGOL RHONE ALPES 69360 SEREZIN SUR RHONE	Fourniture de lubrifiants, graisses et liquides spécifiques pour les véhicules et engins de la Ville de Grenoble	Marchés à bonis de commande sur bordereau de prix unitaires	Montant maximum 77 000,00 sur 3 ans	29/11/2010
10F576	Fournitures	SIMIRE 71000 MACON	Fourniture de mobilier de restauration pour la Ville de Grenoble	Marchés à bonis de commande sur bordereau de prix unitaires	Montant maximum 1 000,00 Montant maximum 6 000,00	02/12/2010
10F455	Fournitures	ECOTEL MESTRALLET 38700 LA TRONCHE	Achat de vaisselle dure et petits articles de cuisine	Marchés à bonis de commande sur bordereau de prix unitaires	Montant maximum 42 000,00	14/12/2010
10A037	Travaux	AXIMA SA 69200	MUSEE DE GRENOBLE Lot 1 : Climatisation - Travaux supplémentaires : modifications hydrauliques et vanne d'équilibrage	Marché à prix global et forfaitaire	365 300,00	25/11/2010
10A390	Travaux	JANNON Daniel 38470 SAINT GERVAIS	MJC ALLOBROGES Travaux de sécurité 2010 Lot 3 : Menuiseries bois	Marché à prix global et forfaitaire	34 191,08	29/11/2010
10A391	Travaux	FITELEC SERVICE ELECTRICITE - PLOMBERIE 38640 CLAIX	MJC ALLOBROGES Travaux de sécurité 2010 Lot 4 : Electricité	Marché à prix global et forfaitaire	29 737,52	29/11/2010
10A394	Travaux	ALPES SERVICES NETTOYAGE 38690 LONGECHENAL	MJC ALLOBROGES Travaux de sécurité 2010 Lot 7 : Nettoyage de fin de chantier	Marché à prix global et forfaitaire	700,00	29/11/2010

10A393	Travaux	SOL DES ALPES SARL 38600 FONTAINE	MJC ALLOBROGES Travaux de sécurité 2010 Lot 6 : Revêtement de sol souple	Marché à prix global et forfaitaire	1 757,42	29/11/2010
10A392	Travaux	AC ZANGOLI 38130 ECHIROLLES	MJC ALLOBROGES Travaux de sécurité 2010 Lot 5: Peinture	Marché à prix global et forfaitaire	3 763,00	29/11/2010
10A389	Travaux	COGNE MARION SARL 38470 VINAY	MJC ALLOBROGES Travaux de sécurité 2010 Lot 2: Cloisons - Faux plafonds	Marché à prix global et forfaitaire	4 175,00	29/11/2010
10A388	Travaux	CERBERE SARL 38120 ST EGREVE	MJC ALLOBROGES Travaux de sécurité 2010 Lot 01 : Maçonnerie - Démolition	Marché à prix global et forfaitaire	2 453,00	29/11/2010
10T570	Travaux	AVP TP 38400 SAINT MARTIN D'HERES	Création d'une clôture rue Adrien RICHARD Réalisation de clôture mixte en maçonnerie et serrurerie	Marchés à bons de commande sur bordereau de prix unitaires	22 290,50	16/12/2010
10A423	Travaux	FEU FOLLET 38130 ECHIROLLES	Aménagement des espaces et prestations logistiques dans le cadre du Forum 41	Marché à prix global et forfaitaire	17 731,00	11/12/2010
10A425	Travaux	ALTERNATIVE MEDIA 38000 GRENOBLE	Mise en œuvre et suivi des relations presse dans le cadre du Forum 41	Marchés à bons de commande sur bordereau de prix unitaires	14 665,00	13/12/2010

10A424	Travaux	CCSTI LA CASEMATE 38000 GRENOBLE	Forum 41 lot 2 : Réalisation d'une vitrine technologique dans le cadre du Forum 41	Marché à prix global et forfaitaire	30 000,00	07/12/2010
10A307	Travaux	LERM 13631 ARLES CEDEX	TOUR PERRET Etudes techniques complémentaires "Bilan complet en alcalins"	Marché à prix global et forfaitaire	9 500,00	13/12/2010
10A306	Travaux	VERITAS BUREAU 38334 SAINT ISMIER	TOUR PERRET Etudes techniques complémentaires "Bilan complet en alcalins"	Marché à prix global et forfaitaire	78 170,00	13/12/2010
10S395	Services	Sié EDITIONS ACTES SUD 13633 ARLES CEDEX	Edition du catalogue de l'exposition Stephan Balkenhol par le musée de Grenoble	Marché à prix global et forfaitaire	12 500,00	25/11/2010
10S477	Services	ARTRANS 68009 COLMAR CEDEX	Transport de l'exposition Stephan Balkenhol : transport des œuvres au titulaire du marché	Marché à prix global et forfaitaire	52 744,00	07/10/2010
10S476	Services	PACT DE L'ISERE 38000 GRENOBLE	Dispositif de traitement du logement non décent	Marchés à prix de commande sur bordereau de prix	81 000,00	24/11/2010
10S453	Services	SCHINDLER 38950 SAINT MARTIN LE VINOUX	Maintenance des 4 ascenseurs de l'Hôtel de Ville (avant-travaux)	Marchés à prix de commande sur bordereau de prix unitaires	Montant maximum 79 200,00	15/11/2010
10S541	Services	SOCIETE ALPINE DE GEOTECHNIQUE 38610 GIERES	Site de la bastille Travaux de mise en sécurité Falaise Quai de France Mission de Maîtrise d'Œuvre	Marché à prix global et forfaitaire	Montant forfaitaire provisoire de rémunération 7 800,00 Taux de rémunération 6,5%	18/11/2010
10S154	Services	ADFE 38100 GRENOBLE	Marché Insertion - Entretien de site Bastille	Marché à prix global et forfaitaire	36 000,00	29/11/2010
10S523	Services	OBJECTIF CARBONE 92700 COLOMBES	Diagnostic énergétique des serres horticoles de la Ville de Grenoble	Marchés à prix de commande sur bordereau de prix unitaires	Montant minimum 10 000,00 Montant maximum 20 000,00	09/12/2010
10S529	Services	CULTES ET CULTURES 93130 NOISY-LE-SEC	Formation action sur le fait religieux à destination des professionnels des secteurs 3,5 et 6	Marché à prix global et forfaitaire	14 400,00	24/11/2010

N°	NATURE	FOURNISSEURS OU BENEFICIAIRES	OBJET	MONTANT
II - DÉCISIONS EN MATIÈRE D'ACTION EN JUSTICE :				
10-5125	Arrêté (20/12/2010)		La Ville est autorisée à ester en justice dans le cadre de la requête déposée devant le Tribunal Administratif de Grenoble relative à un placement provisoire d'office et d'urgence en date du 5/01/2009.	
10-5280	Arrêté (27/12/2010)		La Ville se constitue partie civile suite aux divers dommages et dégâts provoqués le 24/05/2009 dans les locaux situés galerie de l'Arlequin et occupés par le CLEPT.	
11-0008	Arrêté (21/12/2010)	Me GEOFFROY	En cas de suite donnée aux plaintes déposées en raison de l'agression verbale dont ont été victimes le 15/09/2010, dans l'exercice de leurs fonctions, MM. MANIER et LEMAIRE, la Ville interviendra dans la procédure pour obtenir la réparation de leur préjudice.	
11-0063	Arrêté (04/01/2011)	SCP BENICHIU - PARA & TRIQUET - DUMOULIN	La Ville est autorisée à ester en justice dans le cadre de la requête déposée devant le Tribunal administratif de Grenoble en contestation d'une élection au conseil municipal de la commune de Grenoble.	
11-0090	Arrêté (07/01/2011)	Me FAVET	La Ville est autorisée à ester en justice dans le cadre de la requête déposée devant le juge des référés du Tribunal administratif de Grenoble par M. et Mme ZIANI, tendant à déterminer les préjudices subis par leur fille Iana suite à une chute d'un jeu d'enfant qui s'avérerait dangereux dans le parc Bachelard le 14/04/2009.	

III - DÉCISIONS EN MATIÈRE DE CONTRATS, CONVENTIONS, BAUX :

	Bail commercial (07/12/2010)	A.A. DISTRIBUTION 9, rue Georges Jacquet 38000 Grenoble	La Ville loue au preneur un local d'une surface de 78 m ² environ à usage de bureaux 18 ter rue des Trembles. Durée : 9 ans, à compter du 1/11/2010.	Loyer annuel hors charges et HT : 6 240 €
	Avenant n°2 à la convention de mise à disposition du 18/09/2009 (13/12/2010)	IEP 1030 avenue centrale Domaine universitaire 38400 Saint Martin d'Hères	La durée de la mise à disposition des locaux dans l'immeuble le Polynôme sis 25 avenue de Constantine est prolongée pour une période de 3 mois, soit du 1/01/2011 au 31/03/2011.	
	Avenant de résiliation de bail (24/12/2010)	M. BEN NACEF 7, rue Georges Jacquet 38000 Grenoble	Le bail du 1/07/2009 concernant le local n°6 de la zone d'activité GEAL, 7 rue Georges Jacquet, est résilié avec effet au 31/01/2011.	
	Bail dérogatoire (24/12/2010)	M. DUNET	La Ville loue au preneur un local situé 25 avenue de Constantine au sein de la Pépinière d'une surface de 13,55 m ² . Durée : 23 mois, du 15/11/2010 au 15/10/2012.	Redevance mensuelle : 117 € HT et hors charges la 1 ^{ère} année 131,63 € HT et hors charges la 2 ^{ème} année
	Convention d'occupation (24/12/2010)	Société E Network 8 rue Ampère 38000 Grenoble	La Ville met à disposition du preneur une partie du local sis 7 rue des Arts et Méiers, d'une surface de 174 m ² environ à compter du 1/12/2010. La présente convention peut être résiliée à tout moment par l'une ou l'autre des parties, en respectant un préavis d'un mois.	Indemnité mensuelle d'occupation : 200 €

	Bail commercial (28/10/2010)	LOCAPOSTE 35-39 bd Romain Rolland 75618 Paris Cédex	La Ville donne à bail au preneur un local au 5-7 rue du docteur Schweitzer, d'une surface de 314 m ² , à compter du 1/01/2011.	Loyer annuel IHT et hors charges : 21 000 €
	Convention de participation financière aux coûts des équipements de la ZAC Presqu'île (20/12/2010)	CEA 17, rue des Martyrs 38054 Grenoble Cedex 9	Projet CEA – Banc à rouleaux - Convention établie conformément à l'article L. 311-4 du Code de l'Urbanisme afin de déterminer le montant et les conditions de paiement de la participation aux financements des équipements publics de la ZAC de la Presqu'île.	Montant participation : 61 390 € TTC

IV- DÉCISIONS EN MATIÈRE DE DROIT DE PRÉEMPTION ET D'EXPROPRIATION :

10-4941	Arrêté (16/12/2010)		Le droit de préemption dont dispose la Ville est exercé à l'occasion de l'aliénation d'un appartement sis 24 bd de l'Esplanade.	Prix : 64 000 €
---------	------------------------	--	---	--------------------